



SOMMAIRE

ACTUALITÉS 2

SPECTACLES 5

SPORTS 6



PHOTO LUC LAFORCE

20 000 \$

POUR FAIRE ASSASSINER L'EX-DEPUTE ANDRE CHENAIL

20 000 \$: c'est la somme qui avait été promise l'an dernier à un tueur à gages pour assassiner l'ex-député libéral de Huntingdon, André Chenail. Alors que les principaux protagonistes de ce complot attendent le début de leur procès, Rue Frontenac dévoile pour la première fois les dessous de cette histoire de famille et d'argent.

Vincent Larouche
larouchev@ruefrontenac.com

André Chenail est toujours sur ses gardes. L'ex-maire et député, bien connu dans toute la région de la Montérégie, ignore si des gens en veulent encore à sa vie, explique-t-il en entrevue à Rue Frontenac.

« Je fais attention. J'étais déjà prudent, et je vais continuer à l'être. Sur-tout que je n'ai pas tous les détails. On parle de trois ou quatre personnes... elle est où, la quatrième ? Ont-ils arrêté le gars qui avait le contrat ? » s'interroge-t-il.

En septembre dernier, trois hommes avaient été arrêtés pour avoir planifié son assassinat. Roger Fortier et Gérard Mooijekind reviennent en cour le 7 juin et le 31 mai respectivement.

Mais entre-temps, dans la plus totale discrétion, leur complice allégué Denis Billette a plaidé coupable et été condamné à 18 mois d'emprisonnement, en plus du temps déjà purgé depuis son arrestation. C'est lui qui devait fournir les 20 000 \$ pour payer le tueur à gages chargé de liquider André Chenail, a-t-il avoué.

Selon la preuve entendue à son procès, le projet de tuer l'ex-député du coin visait à solutionner les déboires de la famille de Gérard Mooijekind. Les Mooijekind étaient propriétaires de terres et de serres dans la région de Valleyfield depuis longtemps. Au début des années 2000, ils ont éprouvé des difficultés financières et ont dû emprunter d'importantes sommes d'argent à André Chenail, propriétaire d'une ferme et de petites entreprises dans la région.

Incapables de rembourser, les Mooijekind ont vu leurs serres, des terres et la résidence familiale tomber entre les mains de leur créancier et député. La vie de plusieurs d'entre eux a basculé et ils ont étudié divers recours contre Chenail. Pour les aider, leur ami Denis Billette, un ouvrier d'entretien d'Hydro-Québec, leur a prêté 200 000 \$. Roger Fortier, lui, aurait agi comme « enquêteur privé » pour amasser de l'information sur Chenail.

Un projet a ensuite germé pour faire tuer André Chenail afin que tout le monde récupère son argent. Un tueur à gages a été recruté, et aurait demandé la photo ainsi que les infor-

mations personnelles de celui qui avait entre-temps quitté la politique.

Les détails devaient être finalisés lors d'une rencontre au restaurant Lanni, à Montréal. À cette occasion, Denis Billette devait apporter les 20 000 \$ pour payer le tueur.

Mais la police, qui enquêtait sur un Roger Fortier dans un dossier de fraude, a eu vent du projet et a arrêté les trois comparses avant qu'ils ne paient le tueur à gages.

La procureure de la Couronne, Me Hélène Langis, s'est dit satisfaite de la sentence imposée à Billette « Je pense que dans ce cas, ça reflète bien la participation de l'accusé », affirme-t-elle.

Quant à l'ex-député, il n'a pas été vu Billette en cour, parce qu'il le considère comme « une bonne personne qui s'est faite embarquer ». Mais il aimerait bien assister au procès des deux autres accusés.

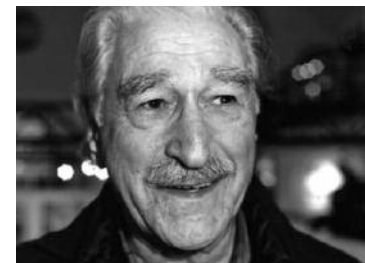
« Je veux juste leur voir la binette. Je les connais bien, ça fait longtemps que je traîne cette histoire-là », dit-il. L'ex-politicien issu d'une famille d'agriculteurs avait commencé à avoir un « mauvais feeling » bien avant l'intervention de la police.

« Quand tu vois des chars qui défilent chez toi et qui se sauvent quand tu sors dehors... je viens de la terre, moi, et je sentais qu'il y avait quelque chose. C'était rendu que je ne prenais même plus de marches le soir à la noirceur », raconte-t-il.

EN MANCHETTE

Actualités | Travail
Yvon Laprade

Michel Chartrand un passionné au caractère fougueux



Le syndicaliste Michel Chartrand décédé lundi à l'âge de 93 ans prenait souvent des décisions « risquées et...

SUITE EN PAGE 4

Spectacles | Humour
Pascale Lévesque

Gala Les Olivier : les Chick'n Swell devront faire rire 13 gagnants... et les perdants

Du bonheur, que du bonheur. Les Chick'n Swell insistent : à la barre du douzième gala Les Olivier, qui...

SUITE EN PAGE 5

Sports | Canadien
Jonathan Bernier

Plekanec lance la guerre des mots

Toute bonne série qui se respecte s'amorce habituellement par une guerre de mots. Avant de s'affronter sur la patinoire, les deux équipes aiment bien croiser le fer par médias interposés.

À LIRE EN PAGE 6

Charest veut noyer le poisson selon l'opposition

PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

QUÉBEC – La commission d'enquête publique sur la nomination des juges annoncée par Jean Charest n'est qu'une manœuvre de « diversion », disent les partis d'opposition, qui continuent d'exiger une enquête publique sur les allégations de trafic d'influence et de favoritisme liées au financement du Parti libéral du Québec.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

Selon la chef péquiste Pauline Marois, le premier ministre Charest cherche à « noyer le poisson » dans la foulée des déclarations de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare, qui a révélé lundi qu'il avait fait l'objet de pressions de la part d'un gros collecteur de fonds du PLQ pour nommer certains juges. M. Bellemare prétend en avoir avisé M. Charest qui, plutôt que de réagir, lui aurait dit que c'était « la façon de faire ».

« Si les allégations de l'ex-Procureur général sont suffisamment sérieuses pour déclencher une enquête publique sur le processus de nomination des juges, pourquoi les autres allégations sur le financement du Parti libéral ne le sont-elles pas autant et ne sont-elles pas prises au sérieux ? a demandé Mme Marois. Le système démocratique et nos institutions sont ébranlés. C'est la vérité que les Québécois veulent, pas de la diversion. »

La chef péquiste voudrait ainsi qu'une commission d'enquête publique, plutôt que de se restreindre au processus de nomination des juges, s'intéresse au financement du PLQ puisque « les quotas de financement des ministres, les contrats du ministère des Transports, le salaire du premier ministre, les nominations de juges, le scandale des garderies, (tout) ça nous

amène au financement du Parti libéral ».

« L'accusé qui choisit le juge »

Elle a fait valoir que l'ex-juge John Gomery, qui a dirigé la commission d'enquête fédérale sur l'affaire des commandites, ainsi que le Vérificateur général du Québec, Renaud Lachance, seraient deux hommes tout indiqués pour déterminer le mandat d'une telle commission d'enquête élargie sur le financement du PLQ.

Par contre, selon Mme Marois, M. Charest se retrouvera « en parfait conflit d'intérêts » devant une commission d'enquête sur la nomination des juges, puisqu'il « devra définir une personne qui enquêtera pour savoir qui dit vrai : son ex-ministre de la Justice ou lui-même ». La députée péquiste Agnès Maltais s'est alors indignée : « C'est l'accusé qui va nommer le juge ! »

Un peu plus tard, Mme Maltais a d'ailleurs demandé si « le refus entêté du gouvernement de déclencher une enquête sur l'industrie de la construction et le financement du Parti libéral est l'objet d'obstruction des grands collecteurs de fonds du Parti libéral, notre nouveau gouvernement parallèle ? ».

À l'ADQ, le chef Gérard Deltell a lui aussi décrié « l'aveuglement sélectif » de M. Charest dans les enjeux d'éthique. Estimant que « la réputa-

tion du Québec à l'étranger est en jeu », M. Deltell a assuré qu'il ne fallait pas qu'une enquête sur la nomination des juges, mais aussi une commission parlementaire pour entendre rapidement Marc Bellemare et une commission d'enquête sur « l'influence du financement du Parti libéral dans les décisions du gouvernement. »

Le député de Québec solidaire, Amir Khadir, a quant à lui estimé que le premier ministre Charest n'avait que deux possibilités : tenir une enquête

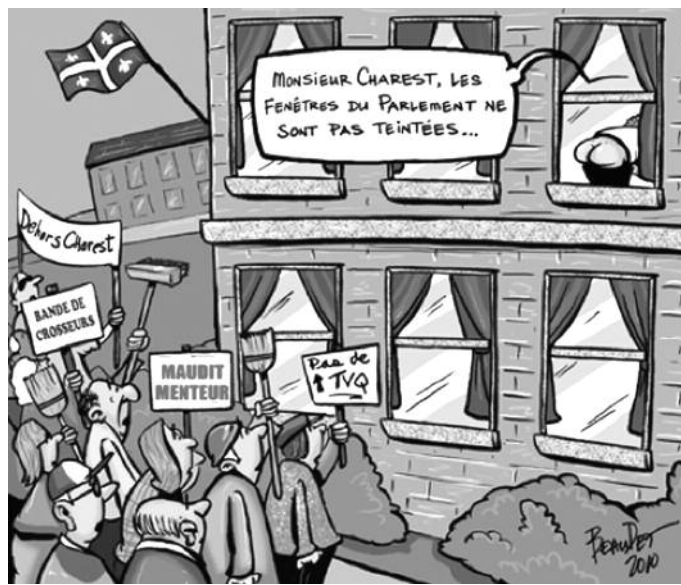
publique sur les liens entre le financement du PLQ et le favoritisme dans l'octroi de contrats ou de charges publiques, ou bien démissionner.

« Il me semble que le Québec mérite mieux qu'un gouvernement qui se comporte, en ces matières, un peu comme un gouvernement de république de bananes où on donne des contrats à des amis, où on nomme des gens par favoritisme parce qu'ils ont donné à la caisse du parti », a-t-il résumé.



La caricature du jour

Manifestation monstre contre le gouvernement Charest et le budget 2010



Enquête publique
sur la nomination des juges

GOMERY

trop spectaculaire pour les libéraux

QUÉBEC – Les députés libéraux ont rejeté dans un grand éclat de rire général mardi la suggestion du Parti québécois de nommer le juge à la retraite John Gomery pour présider l'enquête publique que Jean Charest vient d'annoncer pour faire la lumière sur les allégations de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare.



YVES CHARTRAND

chartrand@ruefrontenac.com

Selon le leader parlementaire des libéraux, le ministre Jacques Dupuis, John Gomery a été blâmé par la Cour d'appel fédérale pour avoir déclaré être assis dans « les meilleures chaises d'un spectacle » lorsqu'il présidait la commission d'enquête sur le scandale des commandites à Ottawa.

« Le gouvernement ne veut pas de spectacle sur les allégations de Marc Bellemare, il veut la vérité et on va l'avoir », a déclaré en chambre Jacques Dupuis.

Son rival péquiste, le leader parlementaire Stéphane Bédard, qui venait de suggérer ce nom pour

présider l'enquête publique, n'a pas manqué de faire remarquer que les libéraux de Jean Charest venaient de remettre en question « l'intégrité de l'ancien juge à la retraite ».

Il s'agit là pourtant « de l'homme le plus respecté au Québec en matière d'éthique, pas mal plus que le premier ministre du Québec en tout cas... », a répliqué le député péquiste qui n'en revenait pas de voir ses rivaux s'esclaffer de sa suggestion.

Le ministre Dupuis a tenté de se reprendre mais sans grand succès.

« J'avais du respect quand il était juge de la Cour supérieure (mais) il est tout de même descendu dans l'arène politique depuis un certain nombre de mois. Il a fait des déclarations et s'est associé à des partis politiques », a-t-il expliqué, laissant entendre que cette implication le rendait inapte à prendre en charge l'enquête publique.

Ce qui a fait dire à la députée péquiste Agnès Maltais qu'elle s'attendait à tout mardi, « sauf à voir le juge Gomery attaqué ».

En point de presse, Pauline Marois avait aussi suggéré au gouvernement que le Vérificateur général Renaud Lachance soit également associé à la direction de l'enquête avec John Gomery.

Récemment, le juge Gomery a accepté d'assumer la présidence du Conseil de presse du Québec.

Dans l'entourage du premier ministre, on indique que son cabinet travaille fort depuis lundi pour dénicher la perle rare qui pourra satisfaire les exigences du mandat qu'on lui confiera.

« Idéalement, ça prend un juge - à la retraite ou non - qui connaît les rouages de l'administration de la justice québécoise », mentionne-t-on.

Jean Charest a déclaré mardi qu'il annoncerait la personne choisie après le conseil des ministres de ce mercredi.

Pierre-Marc Jonhson

Déjà un nom a commencé à circuler et il est sans surprise : Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre péquiste et avocat, qui a mené de façon très satisfaisante l'enquête publique sur l'écrasement tragique du viaduc de la Concorde à Laval.

LES LIBÉRAUX NE VEULENT PAS DE L'EX-JUGE JOHN GOMERY POUR PRÉSIDER L'ENQUÊTE PUBLIQUE QU'ILS METTRONT EN PLACE.

On a également chuchoté le nom du juriconsulte actuel de l'Assemblée nationale, Claude Bisson, qui a été juge en chef de la Cour d'appel du Québec avant de prendre sa retraite.

Don de 6,6 M\$ d'Opération Enfant Soleil aux centres universitaires pédiatriques

Charles Poulin

poulin@ruefrontenac.com

Une vingtaine d'organismes de l'île de Montréal, dont l'Hôpital de Montréal pour enfants et l'hôpital Sainte-Justine, ont reçu une somme globale de 6,681 M\$ pour des améliorations à leurs départements de pédiatrie.

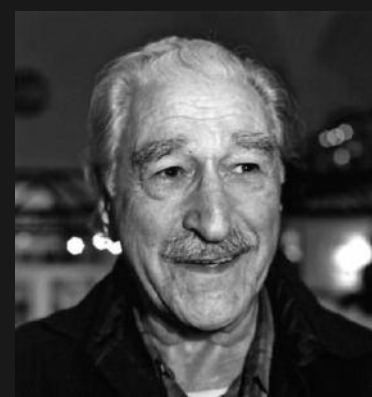
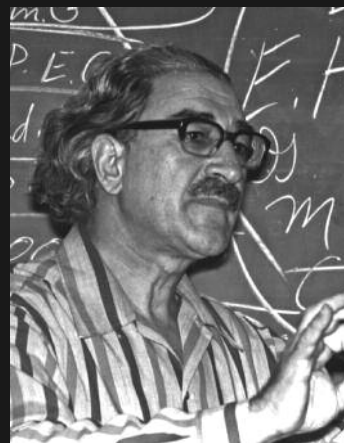
Un montant de 3,35 M\$ a été remis à l'Hôpital de Montréal pour enfants pour la réalisation de la salle d'urgence du nouvel hôpital dont la construction débutera dans les prochaines semaines. La salle sera nommée Opération Enfant Soleil, en l'honneur de l'organisme qui avait déjà annoncé son aide à la hauteur de 10 M\$ pour cette amélioration.

À l'hôpital Sainte-Justine, la somme de 3,19 M\$ servira à construire une salle hybride en sciences cardiaques. Des chirurgies plus complexes pourront y être pratiquées sur les petits patients ainsi que du cathétérisme sur les fœtus.

L'octroi permettra également d'acquérir le 3 Tesla, un appareil de résonance magnétique. Grâce à cet appareil, les chercheurs pourront ainsi comprendre le fonctionnement du cerveau en temps réel et des soins encore plus précis seront prodigués aux enfants.

L'équipe de la tournée provinciale d'Opération Enfant Soleil parcourt le Québec pendant les mois de mars et avril afin de distribuer plus de 90 octrois à des centres hospitaliers et à des organismes situés partout en province. Rappelons que le 23e téléthon Opération Enfant Soleil aura lieu les 5 et 6 juin.

Michel Chartrand un passionné au caractère fougueux



PHOTOS D'ARCHIVES CSN

Le syndicaliste Michel Chartrand décédé lundi à l'âge de 93 ans prenait souvent des décisions « risquées et étonnantes, mais toujours dans l'intérêt des travailleurs et dans un souci d'équité et de justice », se souvient la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Yvon Laprade

lapradey@ruefontenac.com

« Sur un coup de tête, il avait loué le Forum de Montréal, le 2 novembre 1971, en geste d'appui aux travailleurs de l'information du quotidien La Presse, qui étaient en grève. Il avait rempli le Forum. Pas moins de 17 000 personnes avaient répondu à son appel », raconte la chef syndicale en entrevue à Rue Frontenac.

Il avait misé gros en louant l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine quatre jours après une manifestation d'appui aux travailleurs de La Presse au cours de laquelle une femme avait perdu la vie.

« Le Conseil central n'avait pas une cenne noire pour payer la location ! Mais il nous avait dit qu'il fallait agir. Il avait l'instinct de l'action, une qualité qui ne s'enseigne pas », raconte la syndicaliste.

À l'époque, Claudette Carbonneau ne travaillait pas à la CSN. Elle avait tenu à se retrouver dans les gradins parmi les participants lors de cette assemblée publique organisée à la dernière minute par Michel Chartrand. Le rassemblement populaire avait été couronné de succès.

« C'était un passionné. Il avait un caractère fougueux. C'était un militant orienté

vers l'action. C'était un phénomène rare qui pouvait se montrer hargneux pour défendre ses idées », ajoute la présidente de la CSN.

Drapeaux en berne

Claudette Carbonneau ne cache pas que « le Québec perd un personnage mythique ». « J'ai eu avec lui des discussions animées. Michel Chartrand s'était gagné l'affection des gens, des plus mal pris de la société, des accidentés du travail aussi.

« À n'en point douter, le rideau tombe sur une époque enlevante dans l'histoire du syndicalisme québécois », constate la présidente de la CSN.

Il a été de toutes les batailles. On l'a vu haranguer les foules à Thedford Mines et à Asbestos, en 1949, lors de la grève de l'amiante, ce qui lui avait attiré les foudres du régime de Maurice Duplessis. Il s'était retrouvé sur les piquets de grève lors de la grève chez Dupuis Frères, en 1952.

Il avait mené bataille contre la Consolidated Bathurst, en 1956, à Shawinigan et à Grand-Mère. Il avait appuyé les Métallos (FTQ) contre la Gaspé Copper Mines, en 1957, à Murdochville.

Il s'était impliqué lors de l'enquête conduite par le juge Trahan à la suite de la mort de six ouvriers sur le chantier de l'échangeur Turcot, à Montréal, en 1966.

Mais depuis mardi matin, tous ces combats font partie du passé. La CSN, où il a imprégné son style pendant toutes ces années, publiera un cahier spécial sur Michel Chartrand dans le quotidien Le Devoir.

« Nos drapeaux sont en berne », a conclu Claudette Carbonneau.

L'humour corrosif de Michel Chartrand

Le décès de Michel Chartrand a ému les Québécois, qu'ils soient syndicalistes, travailleurs, et même ceux dont il se méfiait : les cols blancs.

« Il aimait dire que ses amis étaient devenus honorables tandis que lui, il était resté honnête ! », raconte Marc Laviolette.

C'est l'humour corrosif de ce syndicaliste d'exception qui faisait sa marque de commerce, constate l'ex-président de la CSN, aujourd'hui premier vice-président à la Fédération de la métallurgie (CSN).

Michel Chartrand ne se contentait pas de faire de l'humour pour épinglez les patrons qui méprisaient les travailleurs. Il voulait de l'action.

« C'était un rebelle et il n'hésitait pas à exprimer ses griefs à l'intérieur même de la CSN », rappelle Marc Laviolette.

En 1983, à l'usine Expro de Valleyfield alors minée par un dossier noir en matière de santé et sécurité au travail, le bouillant syndicaliste s'était impliqué lors d'une

enquête publique présidée par le juge René Beaudry.

« Il avait tenu à être présent. Il nous avait aidé considérablement », se souvient le leader syndical à la tête du syndicat national des produits chimiques de Valleyfield.

Michel Chartrand n'a cependant jamais été président de la CSN. Il s'était présenté à la présidence de la centrale syndicale, en 1976, face au vice-président Norbert Rodrigue.

« Il n'avait pas réussi à se faire élire après le départ de Marcel Pepin. On a dit qu'il était peut-être trop radical. Mais ça ne l'a pas empêché de mener ses batailles avec aplomb », ajoute Marc Laviolette.

De son côté, Gérald Larose, un autre président marquant à la CSN, a salué la franchise et la détermination du syndicaliste qu'il a côtoyé.

« Il a contribué à nous aider à relever la tête, à nommer ceux qui nous exploitent et à identifier ceux qui sont solidaires », a dit Gérald Larose.

Yvon Laprade



Du bonheur, que du bonheur. Les Chick'n Swell insistent : à la barre du douzième gala Les Olivier, qui fera l'apologie de l'humour québécois le 16 mai à Radio-Canada, le trio tient mordicus à ce que la bonne nouvelle soit propagée dans le public.



Rire = bonheur, semble-t-il. Logique, direz-vous. Mais gala, concours, compétition... ça égale plus souvent qu'autrement controverse plutôt que bonheur. Et même si le mécontentement est plus souvent l'affaire des Gêmeaux et des Jutra, le gala Les Olivier n'est pas épargné cette année : la dose de bonheur, les animateurs devront la projeter sur Jean-Michel Anctil.

De retour cette année sur les planches avec Tel quel, troisième one-man-show de sa carrière, l'humoriste, qui, rappelons-le, est passé à l'histoire en vendant 500 000 billets de son deuxième spectacle, n'a

pas sa place parmi les nommés au titre de spectacle de l'année. Il aurait alors affronté Mario Jean, Véronic DiCaire, François Massicotte, Alex Perron et Sylvain Larocque.

Pourtant, les textes et la mise en scène de Tel quel se retrouvent en nomination. Le frère de Jean-Michel (absent de la conférence de presse mardi), Dominic Anctil, qui a notamment participé aux textes et qui signe aussi la mise en scène de son frangin, n'a pas caché sa déception.

« Déçu ? C'est sûr. En même temps, on a 100 000 billets vendus déjà, c'est ce qui est important. Et Jean-Michel est en nomination pour l'Olivier de l'année. Dans tous les galas, il y a des affaires de même qui surviennent... et il faut tenir compte du facteur humain », explique-t-il, précisant que lui et son frère préfèrent « focuser » sur leurs acquis (comme la popularité du spectacle chez le public) que sur ce qu'ils n'ont pas.

« C'est une belle aventure. Quand même, Jean-Michel n'a pas fait de rocade, il a osé présenter le tout au Centre Bell, à Montréal... c'est un assez gros pari. J'ai vu la foule lui faire un standing en fin de première partie, ce n'est pas rien. Oui, il y a les textes et la mise en scène, mais la performance de Jean-Michel, même si j'ai un lien familial avec lui, c'est quand même la pierre angulaire du spectacle », souligne Dominic Anctil.

Mais comme il faut nécessairement avoir le sens de l'humour

pour être humoriste, de ce que nous laisse entendre Dominic, les Anctil prennent la chose avec philosophie. Les Chick'n Swell aussi. Car côté animation, avec leur performance de l'an dernier, la barre est haute. « Give Chicks a chance », chantaient-ils aujourd'hui, vêtus de pyjamas rayés dans un salon corporatif du Hyatt Centre-Ville, faute d'avoir pu faire leur pseudo-bed-in directement de la chambre de Yoko et John, au Reine Élisabeth (parce que Yoko a vraiment un droit de regard sur ce qui se passe dans cette suite... oui, pour vrai).

«Voyage intergalactique»

« C'est un vrai voyage intergalactique », a indiqué Louise Richer, directrice artistique, qui en est à sa septième soirée des Olivier, en parlant de sa collaboration avec Les Chicks. « Ils ont un côté bon enfant qui joint tout le monde, même si cela peut sembler un gros pari de faire appel à eux, parce qu'ils proposent un univers différent. Les réactions ont toutes été positives l'an dernier à leur égard », a-t-elle plaidé. Dans cette ère de rectitude politique, l'humour créatif et imagé des Chick'n Swell sert, disons, très bien l'industrie de l'humour et le diffuseur du gala.

Non contents d'avoir fait sourire près d'un million et demi de téléspectateurs l'an dernier à leur première animation des Olivier, Daniel Grenier, Francis Cloutier et Ghyslain Dufresne réitérent leur appel au

bonheur, soutenant que le message avait mal passé en 2009. Ils feront au moins 13 heureux le 16 mai car Les Olivier couronneront 13 gagnants.

Est-ce que Louis-José Houde partira encore cette année avec la prestigieuse statuette du prix du public, soit l'Olivier de l'année ? André Sauvé, Jean-Michel Anctil, Les Chick'n Swell, Martin Matte, Mike Ward et Rachid Badouri se font aussi la lutte pour le seul trophée, avec celui du spectacle populaire, qui ne sera pas déterminé par le jury de l'Association des professionnels de l'humour (l'APIH). « L'Académie » de l'humour a d'ailleurs appliqué le même processus de sélection des nommés que l'an dernier, tel que l'a indiqué sa présidente, Francine Dunois.

La liste des artisans s'étant illustrés cette année dans le monde de l'humour a d'abord été établie par les 200 membres de l'association, puis précisée par un jury spécialisé.

Qui dit gala dit compétition et, forcément, mécontents parce que tout le monde ne peut pas gagner ou même être nommé. Louise Richer, qui est aussi, soulignons-le, directrice de l'École nationale de l'humour, souhaiterait bien connaître la recette pour éviter que l'esprit de compétition n'entache pas la soirée des Olivier.

« Dans un contexte de gala, ça serait bien utopique de penser qu'on puisse évacuer ça. Mais nous, du côté de la création, on ne s'en préoccupe pas », défendant le fait que le gala Les Olivier, qui se veut une célébration de l'humour québécois, en soit venu à se prendre trop au sérieux avec ses nominations.

L'important, à son avis, c'est que la célébration fasse honneur à la diversité de l'humour dans toutes ses formes, tant sur la scène, le Web qu'à la télévision et la radio. Et à eux trois, les Chick'n Swell, du moins l'ont démontré l'an dernier avec leur fantastique numéro d'ouverture, représentent déjà cette diversité.

– Le 12^e gala Les Olivier, animé par Les Chick'n Swell, le 16 mai en direct du Studio 42 de Radio-Canada à 19 h 30.

– En avant et après-gala, de 18 heures à 19 h 30 et vers 22 heures, ARTV présente, avec Marie-Soleil Michon et Patrice Bélanger, La Fièvre des Olivier et La Liste des Olivier

PLEKANEC LANCE LA GUERRE DES MOTS



Toute bonne série qui se respecte s'amorce habituellement par une guerre de mots. Avant de s'affronter sur la patinoire, les deux équipes aiment bien croiser le fer par médias interposés.



Dans la série qui nous intéresse, c'est Tomas Plekanec qui a allumé le feu. Au collègue François Gagnon, de La Presse, l'attaquant tchèque a indiqué que ses coéquipiers et lui pouvaient s'encourager en se disant que les gardiens des Capitals n'avaient rien d'extraordinaire.

« Ce n'est pas comme si on affrontait Brodeur ou Miller, a-t-il mentionné. Si on regarde la saison, on se rend compte que le duel de gardiens est intéressant pour nous. Je crois qu'on peut dire que nos gardiens ont été plus solides que les leurs. »

Une flèche qui n'a évidemment pas tardé à avoir des échos jusque dans le vestiaire des champions de la saison régulière.

« Tomas qui ? Jagr ? Oh, Plekanec. OK. Je croyais que vous vouliez dire Jagr, a lancé, en boutade, José Théodore lorsque informé des propos du joueur de centre du Canadien. Je ne suis pas Miller ou Brodeur. Ce sont deux des meilleurs gardiens de la ligue. Je suis seulement chanceux de me retrouver au sein d'une bonne formation. »

Profitant de l'occasion pour confirmer la présence de Théodore devant le filet de son équipe pour le premier match de cette série, Bruce Boudreau y est allé de la réponse suivante : « Je prendrais la fiche de José avant celles de leur deux gardiens. »

Des médias redoutés

Par ailleurs, à Washington, on craint le Canadien pour deux raisons. Son avantage numérique et... ses journalistes.

Dans les journaux de la capitale américaine, l'entraîneur des Capitals fait part de sa peur de voir le cirque médiatique montréalais déconcentrer ses joueurs.

Dans le Washington Post, le chroniqueur attiré aux Capitals parle de l'immense contingent de journalistes qui débarquera sous peu à Washington ainsi que de la centaine de partisans qui risque d'inonder les lobbys d'hôtels lorsque la série se transportera au Québec, là où les gens sont « obsédés par le hockey ».

« Ça risque d'être tout un cirque, a lancé Boudreau. Nous devons demeurer concentrés. De plus, le Centre Bell est l'édifice le plus vivant du circuit, spécialement quand il (le Canadien) gagne. L'un de nos objectifs sera de garder les partisans silencieux. »

D'autant plus que Théodore sera sans doute une cible de choix pour les fans montréalais.

Le numéro des Caps

L'autre objectif sera de neutraliser l'attaque massive montréalaise. Bien qu'il ait connu des ratés lors des dernières semaines, l'avantage numérique du Canadien a fait bien du dommage face aux Capitals cette saison.

On parle de cinq buts en 14 occasions pour un pourcentage d'efficacité de 35,7.

« Ils nous ont battus sur ce plan. Ils font circuler la rondelle, ils lancent, ils vont au filet. Espérons que nous serons en mesure de nous tenir loin du banc des punitions. »

Ce sera d'autant plus important que les Capitals ont éprouvé beaucoup d'ennuis en infériorité numérique. Leur 78,8 % d'efficacité leur a conféré le 25^e rang du circuit Bettman.

Backstrom sur la touche ?

Enfin, Nicklas Backstrom a raté l'entraînement des Capitals. Bruce Boudreau a indiqué que l'attaquant qui a amassé 101 points cette saison était malade.

On dit qu'il pourrait rater la première rencontre de la série jeudi.



PHOTO D'ARCHIVES

Si Martin Brodeur est le gardien tout-puissant du calendrier régulier, détenant neuf des plus prestigieux records et étant comeneur pour le dixième, Patrick Roy demeure le leader incontesté des marques à battre en séries éliminatoires.



MARC LACHAPELLE

lachapellem@ruefrontenac.com

À compter de mercredi, alors que les Devils du New Jersey entreront dans la danse des séries de fin de saison en se frottant aux Flyers de Philadelphie, Martin Brodeur tentera de s'approcher des records de Patrick Roy.

Car ce n'est pas à sa 16e saison dans la LNH – sa 15e présence en séries – que le gardien natif de l'arrondissement montréalais de Saint-Léonard va devancer Roy dans quatre catégories déterminantes, comme l'indique le tableau ci-bas.

La carrière de Roy s'est échelonnée sur 18 campagnes, prenant part à la danse du printemps à 17 reprises.

EN SÉRIES ÉLIMINATOIRES

LE PLUS DE MATCHS JOUÉS

Patrick Roy	247
Martin Brodeur	176

LE PLUS DE VICTOIRES

Patrick Roy	151
Martin Broseur	98

LE PLUS DE MINUTES JOUÉES

Patrick Roy	15 209
Martin Brodeur	10 949

LE PLUS DE VICTOIRES CONSÉCUTIVES EN SÉRIES

Patrick Roy	11 en 1993
--------------------	-------------------

LE PLUS DE BLANCHISSAGES

Martin Brodeu	23
Patrick Roy	23

LE PLUS DE BLANCHISSAGES EN UNE ANNÉE

Martin Brodeur	7 en 2003
-----------------------	------------------

LE PLUS DE BLANCHISSAGES DANS UNE SÉRIE

Martin Brodeur	3 en 1995 et en 2003
-----------------------	-----------------------------



Dans la gueule de Godzilla

Une chronique de SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



« Nous avons atteint notre premier objectif... », a déclaré Jacques Martin.

Il serait plus juste de dire que le Canadien a atteint le seul objectif à sa portée, un objectif en trois volets : continuer à remplir le Centre Bell, vendre des guénilles et des illusions et faire les séries. Amen.

Tout le reste n'est que boni au sein d'une organisation qui, tous les ans, nous propose une équipe assez bonne pour se faufiler parmi les huit premières de son association, mais rarement assez bonne pour jouer dans la cour des grands.

Peut-on espérer un peu plus, cette année, de la part d'une équipe combien imprévisible qui, par sa faute, sa très grande faute, a bien failli perdre la course au meilleur huitième ?

J'en doute fort. Voilà une équipe qui, il n'y pas si longtemps, avait la capacité de se positionner pour affronter les Sabres de Buffalo au premier tour.

Aujourd'hui, en raison d'une baisse de régime inacceptable en fin de parcours, elle est est condamnée à se mesurer à Alexander Ovechkin et aux Capitals de Washington. Tant pis.

Le Chaperon rouge

Le Canadien avait la chance d'affronter le gros méchant loup ; il affrontera plutôt Godzilla.

Le Chaperon rouge aurait eu des

chances contre le gros méchant loup, mais contre Godzilla, le Chaperon rouge et la grand-mère risquent d'y laisser leur capine.

En séries, on remet, c'est vrai, les compteurs à zéro. N'empêche que les Caps, en saison régulière, ont marqué 101 buts de plus que le Canadien. Pas 20 : 101, simonac !

Le bon peuple a le droit de rêver en couleurs. Le sport, c'est bien connu, contient son lot de surprises, petites et grandes.

Certains diront que Halak est supérieur à Théodore. Peut-être. Halak pourrait voler un ou deux matchs, mais pas quatre. Gardons-nous une petite gêne, quand même.

À mes yeux, le Canadien n'est rien d'autre qu'une roche dans le patin d'Ovechkin. Une bien petite roche, on s'entend.

Avec des si...

Cela dit, il n'y a rien d'impossible. Les géants ne sont pas infailibles. Goliath, que Rue Frontenac essaie de joindre, non sans peine, depuis déjà quelques jours, en aurait long à raconter là-dessus.

Si Halak marche sur les eaux, si Markov, qui a l'habitude d'être discret dans les séries, se déguise en Bobby Orr, si Gionta, mon préféré, se démarque à souhait, si Gomez repère Gionta sept fois sur dix, si Pouliot redevient le Pouliot qu'on a connu à son arrivée à Montréal, si la défense du Canadien est impeccable, si Plekanec retrouve un



Contre Alexander Ovechkin et la puissante machine offensive des Capitals, le Canadien a peu de chances de sortir gagnant de la première ronde des séries éliminatoires.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

second souffle et si Ovechkin se blesse « à la laine », le Canadien a peut-être une petite chance.

Ça fait bien des si, je l'avoue.

Mais bon. Le Centre Bell sera encore plein à craquer et les fans

triperont au point d'acheter encore bien des guénilles. Des guénilles et des illusions en vue de la prochaine saison.

Les Caps en cinq. Mieux que ça : les Caps all the way !

Tournoi de Charleston – Wozniak a dû trimer dur

Jamais Aleksandra Wozniak aurait pu penser que ça allait être aussi long et pénible. Il en va de même pour ses partisans.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Il aura fallu très exactement 2 heures et 26 minutes à la Blainvilloise avant de vaincre la Colombienne Calalina Castagno en deuxième ronde du tournoi de Charleston, en Caroline du Sud, doté de 700 000 \$ en bourses.

Classée 44^e au monde cette semaine, Aleksandra a eu besoin de toute sa petite monnaie et plus encore avant de disposer de la 176^e raquette en trois pointages de 6-3, 4-6 et 6-4.

Il a fallu attendre un bris de service en toute fin pour la victoire.

Pour montrer à quel point ce fut corsé, une marge de seulement trois petits points a fait la différence sur les 203 disputés sur la terre battue.

Après un début d'année en deçà de ses attentes et des nôtres, Wozniak atteint la deuxième ronde une deuxième semaine de suite. Sa fiche est maintenant de six victoires et sept défaites.

Au prochain tour probablement joué jeudi, elle devrait affronter la Russe Nadia Peteova, huitième favorite en vertu de sa 18^e position à la WTA.

Marie-Ève aussi gagnante in extremis

Marie-Ève Pelletier est également sortie victorieuse à Charleston, mardi, de façon tout aussi ardue.

La Repentignoise et sa partenaire Ekaterina Makarova ont le dessus 4-6, 6-4 et 11-9 au bris d'égalité contre la paire Alona Bondarenko et Galina Voskoboeva.

Sélection de la Coupe Fed

C'est mercredi que le capitaine Sylvain Bruneau fera connaître la composition de son équipe en prévision de la confrontation Argentine-Canada les 24 et 25 avril à Montréal.

Aleksandra Wozniak a sa sélection coulée dans le ciment en simple. Il en va de même pour Marie-Ève Pelletier en duo, a-t-on su.

La deuxième place en simple se décidera entre Valérie Tétéault, de Saint-Jean-sur-Richelieu, et Stéphanie Dubois, de Laval. Nos espions nous disent que le cas de Dubois est très inquiétant.

C'est à suivre dans les prochaines heures...